**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 3 (1889)

**Artikel:** Les sobriquets et les armoiries de communes

Autor: Chabloz, Fritz

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-789635

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

croit l'histoire particulière de la Maison, elle n'en fut que chanoinesse. Cette noble race s'éteignit déjà au XV<sup>o</sup> siècle.

Les armoiries que donne la planche figurent dans l'Armorial

zurichois; il faut les blasonner:

Coupé au premier d'argent à l'aigle issante d'azur becquée et lampassée d'or et au second fascé de sable et d'argent de quatre pièces.

Le cimier est un disque orne sur le pourtour de feuilles de tilleul de

sinople et chargé des armes de l'écu.

L'Armorial zurichois offre une variante quant aux émaux:

Coupé au premier d'or à l'aigle issante de sable et au second fascé de sable et d'or de quatre pièces.

Les cimiers sont : le premier, un buste d'homme chargé des meubles

de l'écu, le second un buste aussi, d'or à la fasce de sable.

Les lambrequins du premier écusson sont d'argent et de sable, ceux du second, d'or et de sable.

M. T.

### Les Sobriquets et les Armoiries de Communes

I.

Celui qui s'occupe d'histoire ne doit, à mon avis, rien négliger, au point de vue de l'observation. C'est la raison pour laquelle j'ai cherché à collectionner les sobriquets des communes de la Suisse romande, — une chose qui, selon moi, se rattache étroitement à l'histoire de celles-ci.

A quoi et à quelle époque faut-il faire remonter l'origine des curieuses dénominations par lesquelles sont désignées les populations de nos communes urbaines et rurales? C'est une question à laquelle je répondrai plus tard. Pour le moment, je voudrais simplement examiner et classer par catégories ces dénominations.

Les premières à noter sont celles empruntées à nos animaux domestiques. Tous figurent dans la série des sobriquets de villages : le bœuf, la vache, la génisse, le veau, le poulain, l'ane, le mulet, le bélier, le mouton, la brebis, le bouc, la chèvre, le verrat, le porc, la laie, le chien, le chat.

Les noms patronymiques empruntés aux animaux non domestiques sont moins nombreux : l'ours, le loup, le sanglier, le blaireau, le renard, le putois, le lièvre, l'écureuil, la taupe, le rat, la souris, les rongeurs en général.

Puis viennent les sobriquets choisis parmi les oiseaux. On trouve dans cette série le paon, le coq, la poule, le pigeon, l'oie, la cigogne, le corbeau, le chat-huant, la chouette, l'épervier, le pic, la pie, la pie-grièche, le merle, le chardonneret, le rossignol, la mésange, le roitelet, l'hirondelle.

Nous arrivons ensuite aux sobriquets pris dans les reptiles, les poissons, les mollusques, les insectes, etc.: l'orvet, le crapaud, la grenouille, la perche, la perchette, l'écrevisse, l'escargot, la limace, le ver, les vermisseaux, le pou, le ciron, l'araignée, la fourmi, le grillon, le hanneton, le bourdon, la guêpe, le taon, la mouche, les moustiques.

Laissons le règne animal pour passer au règne végétal. Certains végétaux figurent parmi les sobriquets des communes : le tournesol, le saule, la clématite, le groseiller, le cep de vigne, le champignon, les

racines ou betteraves, la rave, le chou, le pois, la lentille, la truffe, le grapillon de raisin, la cerise, la châtaigne, la noix, la poire, la poire sèche ou *schnetz*, la pêche, la groseille, le genièvre, les noyaux et

pepins.

Parmi les noms patronymiques des communes, nous trouvons aussi divers ustensiles: les seilles, les bagnolets, les écuelles, le copon, le pot, la bouteille, le boutillon, le verre, la chaudière, la baratte; des objets et outils aratoires et autres: la ruche, le godzo, le ludzon, le cagnon, la palanche, la quemanlette, le perçoir, l'anse, la crémaillère, les rebibes, le rouillon; des comestibles: le pain, le quicon ou coucon, le gâteau, le cagnà, le bricelet, le boudin, le pâté, le farçon, la raisinée, le beurre, la drâtse, le lard, la viande, la volaille; des armes: la dague, le bâton (anciennement bâton signifiait arme); enfin, le soleil, la lune, les étoiles et les nuages.

Un certain nombre de sobriquets font allusion au caractère, aux défauts corporels et intellectuels, au costume, à la tenue, aux professions.

Nous les indiquerons également.

II.

Dans le Village romand et son origine et Nos Communes rurales dans le passé (1), j'ai expliqué longuement comment s'est effectué l'établissement des Burgondes dans notre pays; j'ai indiqué les institutions qu'ils avaient importées avec eux, et montré ce qui, dans les siècles derniers et à l'heure qu'il est même, nous est resté de ces apports germains. Je n'y reviens donc pas ici, sinon pour ce qui a trait à l'expli-

cation de l'origine des sobriquets de communes.

Lorsque, au V° siècle, les Burgondes vinrent se fixer dans la Suisse romande, la Savoye, etc., ils y furent reçus par les Helvéto-Romains, fixés dans les villes, Aventicum, Lausonia, Minidunum, etc., et propriétaires de tout le sol, divisé en grands domaines, sur chacun desquels était édifié une villa. Les propriétaires de ces domaines les donnèrent à ferme, en partie ou en totalité, à ces Burgondes, connus dès lors sous le nom d'hôtes, synonyme de métayers. Les provinces de l'est de l'empire romain, ravagées par les invasions des Barbares, se trouvaient ainsi repeuplées et surtout défendues, car la vie du peuple burgonde était celle des légionnaires romains, avec la culture du sol en plus, et on peut la définir d'un mot: d'une main, le Burgonde tenait l'outil aratoire, de l'autre, l'épée. On n'appelait pas les Burgondes légionnaires, mais auxiliaires ou fédérés, comme les Francs, les Visigoths, etc., accueillis par l'empire aux mêmes conditions qu'eux.

La nation burgonde était partagée en tribus ou clans, qui se divisaient eux-mêmes en groupes ou familles. Chacune de ces familles était plus ou moins nombreuses, et les guerres que les Burgondes soutinrent pour l'empire, aux côtés des légions et des autres auxiliaires, en décimèrent beaucoup. Lorsqu'elles marchaient au combat, ces familles se distinguaient entre elles par un nom spécial, celui de l'objet qui figurait sur leur guidon. Ce guidon était un simple cuir vert attaché à une hampe (l'ancêtre de nos drapeaux), cuir sur lequel cet objet était plus ou moins

bien représenté.

(1) Bibliothèque populaire.

Mais le nom que les contingents burgondes de chaque famille portaient sous les armes, ils le gardaient dans les entr'actes, durant le

temps où la paix leur permettait de se livrer à l'agriculture.

Tandis que les Gallo-Romains continuaient d'habiter les villes, les familles burgondes s'étaient établies dans les campagnes. A côté ou dans les environs des villas des grands propriétaires qui leur avaient cédé des terres à ferme, chaque famille construisit un village en bois, c'est-à-dire composé d'hoteaux pelotonnés en agglomérations, séparées les unes des autres par certaines étendues de terrains appelées plus tard fins.

C'est l'origine du village romand et de nos communautés rurales. Les villes avaient l'organisation que leur avaient donnée les Romains : elles la gardèrent, tout en la modifiant suivant les besoins du temps : c'est l'origine des communes urbaines, que nous trouvons au moyen âge, organisées en vertu d'actes réguliers, les chartes. Ces communes chez nous furent l'exception. Tandis que les communautés rurales, expression pure et simple des besoins communs des habitants réunis dans ces petits centres, soumises à des coutumes non écrites jusqu'à la fin du

moyen âge, furent la règle.

Durant très longtemps, le vieil étendard burgonde, le vieux guidon familial fut le véritable et seul signe de ralliement de la communauté rurale, de la communauté burgonde. C'est autour de lui qu'avaient lieu les assemblées communales, d'abord en plein air, puis dans la maison de commune ou dans le temple, ou sur la place ou le cimetière, devant ces édifices. C'est également le vieux guidon guerrier qui présidait aux réjouissances communales, aux divertissements, aux jeux, aux fêtes de tir à l'arc, à l'arbalète, du papegai, aux fêtes des rois, de mai, etc. Et c'est une coutume qui n'a été abandonnée que très tard et pas partout. Nous le verrons plus tard.

#### III.

Quelle relation ont les sobriquets de village avec le vieux guidon de la communauté burgonde? Celle-ci : le nom spécial des familles

burgondes s'est perpétué et se retrouve dans ces sobriquets.

Vrai de dire que beaucoup de ces surnoms ne sont plus intacts. Avec le temps, ils ont reçu nombre d'altérations, résultant de l'esprit narquois et moqueur des populations elles-mèmes ou des Gallo-Romains. Ceux-ci, qui vivaient dans le voisinage des hôtes burgondes, en les craignant sans les aimer, tournèrent en dérision la plupart des noms des familles burgondes, comme nous le verrons; mais, malgré tout, le caractère original des surnoms patronymiques est assez facilement reconnaissable.

Si j'avais une règle à donner à ce sujet, voici ce que je dirais : chaque fois que l'on rencontre, comme sobriquet, un nom d'animal, de végétal, etc., seul, on peut être sur que l'on a affaire à un nom désignant une famille burgonde; chaque fois que ce nom est accompagné d'un mot qui tourne en ridicule la communauté à laquelle il appartient, ce mot est une adjonction maligne des Gallo-Romains, ou une alluvion postérieure, romande, et il ne faut retenir, comme nom familial, que le nom de l'objet seul et faire abstraction du qualificatif; enfin, partout où le sobriquet fait allusion à des coutumes, à des professions, à un objet

d'habillement, à un événement, ce sobriquet est d'une origine relativement récente, et le surnom ancien a disparu sous l'alluvion moderne. Ou bien il n'existait pas, ce qui est le cas pour tous les villages du haut Jura, qui ne datent que du XIIIº ou du XIVº siècle: on appelle leurs habitants les Verrisans, les Loclois, les Chauliers, les Sagnards, les Pontliers, etc.; ils n'ont pas plus de surnoms d'origine burgonde qu'ils n'ont, dans la construction des habitations, le pelotonnement burgonde des maisons. Voyez, par exemple, la Sagne, la Chaux-du-Milieu, les Eplatures, les Verrières, etc., dont les maisons s'alignent à perte de vue.

#### IV.

Mais, me dira-t-on, si les surnoms patronymiques sont d'origine burgonde, d'où vient que les villes, d'antique origine, où n'habitaient que les Gallo-Romains, aient aussi eu leurs sobriquets?

Je vais essayer de répondre.

J'ai déjà indiqué, dans le *Musée neuchâtelois*, l'origine très reculée du vieux conte neuchâtelois où est expliquée la transformation du nom des *Gorgollions* de Peseux en celui de *Bonhôte* (bon hôte). Entre eux, les Gallo-Romains, tout en les craignant, se moquaient des Burgondes, *chevelus, voraces*, sentant l'ail et chantant d'une voix *rauque* et *avinée*, les exploits de leurs ancêtres, et à cause de leurs sons gutturaux, les nommaient *Gorgolliones*.

Les fameux Gorgolliones, chantant d'une voix *raugue*, sont devenus, par corruption, les Gorgollions de Peseux, les Grantè-Corailles de Corcelles-le-Jorat (grands gosiers), les Bouèle ou Bouélants (gueulards, braillards) de la Tour-de-Peilz, de même que les hôtes chevelus sont devenus les Etserpenâ de Ferlens (cheveux non peignés, en broussailles), les Pai-Rodzo (cheveux rouges) de Vufflens-la-Ville, de même que les hôtes avinés et voraces sont devenus les Molliets (buveurs, ivrognes) de Villars-le-Terroir, les Seces (idem) de Romainmôtier, les Djanmâ des Tavernes, les Djanpîrou des Thiolères (bobets, demi-imbéciles), les Fous de Mex, les Bâveux d'Onnens, les Rupians (dévorants) d'Orny, les Raodze-Bouilli (ronge-bouilli) de Daillens, les Raodze-Mulets de Dullit et d'Echallens, etc., etc.; de même que ces mêmes hôtes crasseux et sentant l'ail sont devenus les Coennati de Corcelles près Concise, les Pacotà et les Epacotà de Boudevilliers et de Denges, les Gaula du nouvel Orbe (appelé Taberna, l'antique Urba ayant disparu complètement), les Defrequellhî de Préverenges et de Jongny, etc., etc.

Un autre cas. Le godzo ou goge est ce faisceau de chanvre frais arraché, que l'on voit debout dans les champs et recouvert d'une coiffe de paille; la paille est liée par le haut en forme de tête, et le faisceau ou goge est serré par le milieu au moyen d'un cordon de paille. Eh bien! les Gallo-Romains de la villa des bains d'Henniez, — car çes bains étaient connus déjà des Romains — comparaient les Burgondes du village voisin d'Henniez, à ces goges qui, de loin, figurent grossièrement des êtres humains, et les appelaient Godzo, sobriquet qui s'est conservé jusqu'à nous.

Inutile de faire remarquer que les noms qui nous ont été transmis, s'ils sont patois, répondent exactement aux mots latins employés à l'origine.

Est-ce à dire que les Burgondes écoutaient patiemment les railleries à leur adresse des Gallo-Romains? Ils leur ripostaient en leur reprochant grossièrement leur délicatesse, leur bonne chère, leur amour du confort, en un mot les avantages que donne à un peuple la civilisation. Nous n'en voulons pas citer beaucoup d'exemples, parce que ce que le patois permet de dire couramment, offre des difficultés à être expliqué en français. Nous nous bornons donc aux seules villes d'Aventicum, de Lausonia, de Vibiscum, de Noviodunum et de Minidunum.

Barbares et grossiers comme ils étaient, les hôtes burgondes établis autour de Lausanne — car il y en avait jusqu'à ses portes, à Ouchy, aux Jordils, au Petit-Colonge — ne comprenaient pas, par exemple, qu'on put avoir des latrines, et c'est avec un sentiment de moquerie dédaigneuse qu'entre eux ils désignaient les Lausannois par le sobriquet de Coura-Caquères (coure-latrines). Allant plus loin, les Burgondes établis du côté de La Côte les appelaient des Caqua-to-drai, mot que pour cause je laisse au lecteur le soin de traduire.

De même, les Burgondes se riaient entre eux des habitants d'Aventicum en les appelant *Caqua-Carré*, c'est-à-dire des gens qui ne faisaient rien sans l'exécuter d'une manière raffinée ou extraordinaire et bizarre,

fût-ce un simple besoin naturel à satisfaire.

Les Burgondes de la Tour-de-Peilz (les Bouélants), désignaient tout aussi grossièrement les Veveysans: pour eux, c'étaient des Caqua-Pâivro (poivre), allusion aux délicatesses culinaires en honneur dans cette ville et pendant du sobriquet de Pâtés-Froids, par lequel les Veveysans étaient aussi désignés, mais par les Burgondes établis du

côté opposé de la ville.

Les gens de Nyon (la civitas equestris), étaient appelés les Mèdze-Fèdze (mange-foie) par les Burgondes et ceux de Moudon des Raodze-Pionmé (ronge-volailles), — deux allusions à la bonne chère de ces citadins. Ceux de Rolle étaient des Boû-de-Canelle (bois de canelle), désignation se rattachant au même ordre de sobriquets. Pour finir, indiquons, sans appuyer, le sobriquet de la ville de Cully, qui est de la dernière grossièreté et le nec plus ultra du genre, les Mèdze-M....

#### VI.

Revenons-en aux sobriquets d'origine burgonde, c'est-à-dire à ceux qui désignaient chaque famille, d'après l'objet peint sur son étendard. Je suivrai l'ordre indiqué dans la première partie de cet article, en indiquant en français et en patois, d'abord le nom patronymique original, puis les altérations qu'il a subies.

Avaient été choisis comme emblèmes et peints sur le guidon des

familles burgondes:

Le *bœuf*, par les *hôtes* qui ont fondé Lignerolles et Vuarrens : les *Boo*;

Les génisses et les veaux, par ceux de Vuadens, les Modzons;

Le poulain, par ceux d'Arnex près Orbe, les Polins, les Tya-Polins (tue-poulains);

L'ane, par ceux de Ballaigues, Guin, Coffrane, les Ano, de Rueyres

et Trévaux, les Bourisco;

Le *mulet*, par ceux de Pailly, les *Mulets*, et par ceux d'Echallens et Dullit, les *Raodze-Mulets* (ronge-mulets);

Le bélier, par ceux de Gorgier les Belins, et de Bex les Bellérins; Le mouton, par ceux de Saint-Imier les Mutons, les Muton crévâ derrai lo femi (les moutons crevés derrière le fumier);

La brebis, par ceux du Mont les Fäyes, d'Agiez, les Ruta-Fäyes (grille-brebis) de Séchey, les Sètse-Fäyes, bée (sèche-brebis) et de Bursins, les Mèdze-Fäyes (mange-brebis).

Le bouc, par ceux de Cugy, Ógens, Combremont-le-Grand les Bocans, d'Epesses les Tehevrâe, et de Grandson les Vire-Bocans

(tourne-boucs);

La chèvre, par ceux de Bretigny-sur-Morrens les Tchîvre, et de Montalchez les Ferra-Tchîvre (ferre-chèvres);

Le verrat, par ceux de Chanéaz les Verrats;

Le cochon, par ceux de Villaraboud les Caïons, de Payerne les Caïons-Rodzou (cochons rouges), ceux des environs d'Avenches les Tatsola (cochons noirs et blancs), ceux de Maracon les Bouratta-Caïons (bourre-cochons) et ceux de Belmont-sur-Yverdon les Ferra-Caïons (ferre-cochons);

La laie, par ceux de Mont-la-Ville les Troûyes, les Son-na-Troûyes, d'Aubonne les Revire-Troûyes, de Vuibroye les Vingt-quatre su na

trouge;

Le chien, par ceux de Thierrens les Tsin, les Raodze-Tsin, de Berchier les Tchin, de Châtillens les Tchatra-Tsin, de Lucens les Tya-Tsin et de Savagnier les Pieume-Tchin (les ronge-chiens, châtre-chiens, tue-chiens, plume-chiens);

Le chat, par ceux de Novalles et de Chexbres les Tsats, de Vaugondry les Tsats-Gris (chats gris), de Mutrux les Tsats-Borgnes (chats borgnes), de Ropraz les Tsats-Fouma (chats fumés, noirs), de Penthéréaz et Croy les Bua-Tsats (lessive-chats);

L'ours, par ceux de Morrens, de Sergey et de Corcelles près Payerne les Or, et de Blonay les Moûtzo (les ours, en dialecte bernois);

Le loup, par ceux de Sauges les Loo, de Prahins les Lau, de Montmagny, de Lapraz, de Combremont-le-Petit, de l'Abergement, de Lussery et de Prévonloup les Loa, de Corbeyrier les Roba-Leu (voleloups), de Bussigny près Renens les Mèdze-Loa (mange-loup);

Le sanglier, par ceux de Porrentry les Sinlya;

Le *blaireau*, par ceux de Chabrey les *Tassons*, et d'Ecublens (Fribourg) les *Câgnons* (le câgnon est la peau de blaireau que l'on mettait aux colliers des chevaux);

Le renard, par ceux d'Oleyres, de Rennaz, de Montherond les Rena, et de Villars-Bramard les Ecortse-Rena (écorche-renards);

Le putois, par ceux de Saint-Aubin-le-Lac les Pouétous;

Le lièvre, par ceux de Vaulion les Laévra, les Fouetta-Laévra (fouette-lièvres);

L'écureuil, par ceux de Neyruz, d'Etoy et d'Essertes les Etyairuz, et de Vaumarcus les Equéruz;

La taupe, par ceux de Chavornay les Derbons, les Incrota-Derbons (enterre-taupes), d'Aran les Derbons, les Rincrotta;

Le rat, par ceux de Rivaz les Rats, et ceux de Fey les Ratons (jeunes rats);

La souris, par ceux de Prilly les Rattes, les Gonclya-Rattes (gonfle-souris);

Les rongeurs en général, par ceux de Travers les Roudgears;

Le coq, par ceux de Grandevent les  $P\hat{u}$ , d'Oron-la-Ville les Pola-tons (jeunes coqs), et de Paudex les Pau;

La poule, par ceux de Provence les Dzeneilles, les Vouègne-Dzeneilles, brièvement les Vouégniards, (secoue-poules); de Lausanne (environs ou banlieue) les Tâta-Dzeneilles (tâte-poules);

Le pigeon, par ceux de Romont les Pedzenais;

Le paon, par ceux de Faoug les Paons;

L'oie, par ceux de Granges et de Démoret les Gantz (oies mâles), ceux d'Epalinges les Bégots et de Donneloye les Oûyes;

La cigogne, par ceux de Villars-le-Grand les Cigognes;

Le corbeau, par ceux d'Eclépens, d'Etagnières, de Cronay, de Villeret les Corbé, de Crans les Fouatta-Corbé, de Montagny-le-Corboz les Fouetta-Corbé (fouette-corbeaux);

Le chat-huant, par ceux de Cuarny les Lutsérans, de Vugelles les Hutsérans, et de Châtel près Bex les Tsa-Vouants;

La chouette, par ceux de Vucherens les Chuvette ou Chuette;

L'épervier, par ceux de Cernier les Epervî, et de Savigny les Bon-Ozî (bon oiseau);

La pie, par ceux de Bretigny-Saint-Barthélemy les Agaces;

La pie-grièche, par ceux de Burtigny les Matagacè ou Matagachè; Le pic, par ceux de Villarsel les Pia, et de Goumoens-la-Ville les Pia-Revi:

Le merle, par ceux de la Mauguettaz, hameau du district d'Yverdon, les  $M\hat{e}rlo$ ;

Le chardonneret, par ceux de Chardonne les Tserdinolets;

Le rossignol, par ceux de Rances les Rassignolets, et de Montpreveyres les Ransignolets;

La mésange, par ceux de Goumoens-le-Jux les Maïentse;

Le roitelet, par ceux de Villars-Burquin les Raitolas;

L'hirondelle, par ceux de Corcelles-sur-Chavornay les Arondèles;

Les oiseaux en général, par ceux de Bofflens les Ozîs, les Raclya-Ozîs;

Les passereaux, soit petits oiseaux, par ceux de Morges les Izelettes;

L'orvet, par ceux de Duillens les Péhouets;

La grenouille, par ceux d'Engollon, d'Essert-Pittet, de Boussens, de Bellerive, de Boveresse, d'Aigle les Renailles; de Villeneuve les Renollhes, aussi les Renolliards, de Chevilly les Fouatta-Renolliè (fouette-grenouilles);

Le crapaud, par ceux de Greng, d'Ecoteaux les Bots, de Lovattens les Bourla-Bots (brûle-crapauds), d'Eclagnens les Raodze-Bots (ronge-crapauds), d'Ollon les Bots, les Boïards, La Sarraz et Colombier (Neuchâtel) les Rollhe-Bots (frappe-crapauds);

L'escargot, par ceux d'Aclens les Etsergots, et de Marnand les Couquelions;

La limace, par ceux de Juriens les Lemalon, et de Cressier les Lemaces;

Le ver, par ceux de Boulens les Vè;

Les *vermisseaux*, par ceux de Chavannes-sur-le-Veyron les *Vermices*;

Les insectes vermineux, par ceux de Bioley-Magnoux les Pioux (les poux), ceux de Mathod les Cassa-Pioux (les casse-poux), de Suscévaz les Cassa-Laéna (laénas, lentes, larves du pou), d'Essertines les Croquè-Landines ou Lindines (Landines aussi larves du pou), de Saint-Cierges les Bourla-Pioux (brûle-poux), de Pidoux les Pioux;

Le ciron, par ceux de Sainte-Croix lou Ciron;

La perche, par ceux d'Epesses et d'Ouchy les Bollia;

La perchette, par ceux d'Auvernier les Pertchette, de Chevroux les Pertsette, et d'Ependes les Perquouette;

L'écrevisse, par ceux de Champmartin les Tsambérots ou Tsamberons, aussi Rodzou-Coè (rouge-cuir);

L'araignée, par ceux de Treycovagnes et de Chavannes-le-Chêne les Aragnes;

La fourmi, par ceux de Lonay les Froumis;

Le grillon, par ceux du Mauborget les Greliets;

Le hanneton, par ceux de Belmont près Lausanne, de Villars-Sainte-Croix les Cankouarè, de Romairon les Carcouailles, de Pomy et de Cortaillod les Carquoyes;

Le bourdon, par ceux de Dombresson et des Clées les Bordons;

La guêpe, par ceux de Fresens les Vouîpes, et de Vuillens les Talin-nes (grosses guèpes);

Le taon, par ceux de Peney-le-Jorat les Tavans;

La mouche, par ceux de Chenaux-sur-Cully les Motses, et de Chenens les Pequa-Motse (pique-mouches);

Les moustiques, par ceux de Crobaley près Noville et de la Russille près des Clées les Musselions;

Le lovat, insecte commun dans les marais de l'embouchure du Rhône, par ceux de Noville les Lovats.

Passons au règne végétal. Nous y trouvons :

Le saule, choisi par ceux de Luins les Plyanta-Saudzo (plante-saules);

Le groseiller, par ceux de Chesalles-sur-Moudon les Grezali, de Lapraz les Grezali, et de Dommartin la Riellya-Grezali;

La clématite, par ceux de Bursinel les Tire-Vouablhye (tire-clématites);

La souche de vigne (en patois gourgne, grugnon, gourgnon), par ceux de Saint-Livres et de Tartagnins les Raodze-Grugnons;

Le fruit du genièvre, par ceux du Mont-sur-Lausanne les Pequa-Dzenevra (pique-genièvre), et de Montpreveyres les Pequa-Grassi ou Pequa-Dzenâivro (pique-genièvre).

Le champignon, par ceux de Champagne les Champagnoux;

La betterave, par ceux de Cuarnens les Racene;

La rave, par ceux de Noiraigue les Ravouè, et ceux de Gland les Croqua-Rave;

Le chou, par ceux de Froideville les Caqua-Tchoux;

Le pois, par ceux d'Apples les Caqua-Pâé;

La lentille, par ceux de Fontanesier les Caqua-Neintellhes;

Le tournesol, par ceux d'Oron-le-Châtel les Revero-Selao;

Le grapillon de raisin, par ceux de Mont-sur-Rolle les Rapelion;

Les cerneaux de noix, par ceux de Chéseaux les Grumeaux;

La poire sauvage, par ceux de Poliez-Pittet les Croqua-Biessons;

La cerise, par ceux de Villamand les Pequa-Gretta;

La châtaigne, par ceux de Jouxtens les Tsaffà-Tsatagne;

La pêche, par ceux de Lutry les Caqua-Pêtse;

Les noyaux ou pepins (même sens en patois) par ceux de Gilly les Raffa-Pépins;

La poire sèche (sécherons), par ceux de Suchy et de Villars-sous-

Yens les Sètserons;

La truffe (plus tard pomme de terre), par ceux de Moiry les Péta-Truffyès.

Citons les ustensiles, comestibles, etc., choisis:

Les petites seilles, par ceux d'Orzens les Seillettes;

Les baquets, par ceux d'Oppens les Bagnolets;

Les écuelles, par ceux de Trélex les Ecoualé, et ceux de Corcelles (Neuchâtel) les Casse-Ecouelles;

Les bouteilles, par ceux de Grandvaux et d'Agiez les Brise-

Botollhes et ceux de Lavigny les Botollions;

Les verres, par ceux de Dompierre les Brise-Vîro;

La baratte, par ceux de Fontaines au Val-de-Ruz les Lèdge-Beureanes;

La chaudière, par ceux de Baulmes et de Bavois les Rebatta-Tsaudaire;

Le pot, par ceux d'Arrissoules les Potets;

Le copon, par ceux de Givrins les Copons (le copon est l'écuelle de bois où le boulanger place sa pâte en attendant de la mettre au four);

La ruche, par ceux de Sonvillier les Potets de Mie (littéralement les pots de miel);

Les liens ou anses, par ceux de Mur les Manollyè;

Les redales ou ridèles, par ceux d'Arnex-sur-Nyon les Redalès (le char à ridelles est celui sur lequel le paysan va se promener; lorsque le véhicule est bien chargé, on dit: quinna Redalaye!);

La palanche, par ceux de Malapalud les Palantsè;

La erémaillère, par ceux de Mollondins les Quemaclyo ou Cou-

maclyo;

La quemanlette, par ceux d'Yvorne les Quemanlets (la quemanlette est un coin en fer traversé par une boucle dont on se sert pour fendre le bois);

Le perçoir, en patois terare, tarrière, par ceux de Tercier les Porta-Terare;

Les rebibes (minces copeaux enlevés des planches par le rabot), par ceux de Concise les Rebibe;

Le rouillon (rouleau de foin ou de paille qu'amasse le rateau en

mouvement), par ceux de Correvon les Rouillons;

Le ludzon (sabot à enrayer les chars), par ceux de Denezy les Ludzons;

Le pain, par ceux de Bonvillars les Pans-Ratta (pains ratés, manqués);

Le quicon ou coucon (espèce de petits pains dits veks ailleurs), par ceux d'Oulens les Quicons (la lettre q mouillée à la vaudoise);

Le tâtri (gâteau), par ceux de Bremblans les Tâtris;

Le cugnû (petit pain fait avec le restant de la pate de la fournée, le raclon, dans lequel on met une pomme avant de le faire cuire au four), par ceux de Seigneux les Crama-Cugnû (écrème-cugnû);

Le bricelet, par ceux de Fiez les Mèdze-Breci (mange-bricelets);

Le boudin, par ceux de Palézieux les Boudins;

Le farçon (mets composé de légumes verts, épinards, dents-delion, etc.), en patois herbes, par ceux de Sullens les Rebatta-Farçon ou Mèdze-zHerbes.

La raisinée, par ceux de Montcherand les Pequa-Resenäye (pique-raisinée), et par ceux de Bussy les Mèdze-Vin-Coet (mange-vin-cuit);

Le beurre, par ceux de Corsier les Caqua-Burro;

La dratse (ce qui vient au fond du beurre fondu), par ceux de Bursins les Caqua-Dratse;

Le *lard*, par ceux de Renan (val de Saint-Imier), les *Bacon* (nom du lard en patois);

La couenne de lard, par ceux de Giez les Couennes;

La viande, par ceux de Cormondrèche les Viande Pourrie, et ceux de Daillens les Raodze-Bouilli (ronge-bouilli).

Citons enfin les armes:

La dague par ceux de Cossonay, les *Trin-na-Dagues*, *Trin-na-Masses*, *Trin-na-Lyasses* (en français traîne-sabres);

Le bâton, par ceux de Boudry les Trin-na-Bâtons (même sens).

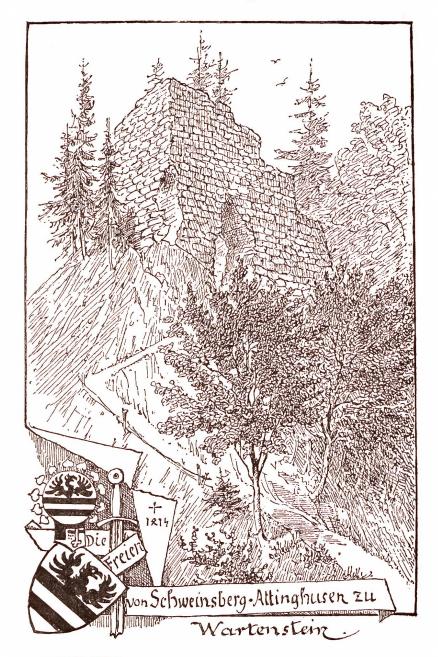
#### VII.

Pour être complets, nous citons encore les sobriquets contenant une allusion au caractère, aux passions, aux défauts intellectuels ou corporels (sans rappeler ceux déjà indiqués au § IV), au costume, à la tenue, aux professions, etc.

Les Orguelya (orgueilleux) de Bulle, les Broin-na ou Brin-na (chicaneurs, processifs) d'Arzier, les Cancagna (cancaniers) de Penthalaz, les Tya-lo (tuc-le, sanguinaires, violents) de Saint-Légier, les Bregands (brigands) d'Allaman, les Crouyé-Dzin (méchantes gens) de Champvent, les Rufians (débauchés) de Bettens, les Tsassoions (gens peu chastes) de Sassel, les Roûcans ou Raucans (mendiants) de Lavey, les Poûré-Dzin (pauvres gens) de Renens, les Affamá (affamés) de Fontaines-sur-Grandson et de Chez-le-Bart, les Mèdze-Fan mange-faim, affamés) de Marnand, les Epouéris (épeurés) de Moiry, les Epantá (épouvantés) de Bôle, les Tapadjá (tapageurs) de Châtel-Saint-Denis, les Bon-Vézins (bons voisins) des Geneveys-sur-Coffrane, les Gá (gars) de Saint-Martin (Vaud), les Subyéreux (siffleurs) de Peseux, les Cornairuz (encornés) d'Hermenches, les Bornicans (demi-aveugles) de Fontainemelon, les Rebola (rebelles) de Lignières, les Gonfio (gonfleurs) de Pully, les Quavouan (de quavoua, queue) des Ormonts-Dessus.

Les Raodze-Bornes (ronge-bornes) de Colombier-sur-Morges, les Raodze-Tierdoz (ronge-tertres, ados entre les champs en pentes, ailleurs séseaux) de Saint-Cierges, les Tire-Tacons (tire-parcelles de terrains) d'Echandens, les Tire-l'hatse (arracheurs de haies) de Belmont sur Yverdon, — tout autant d'allusions à des vols ruraux, soit à la tendance des cultivateurs d'empiéter sur le voisin, d'une façon ou d'une autre.

# ARCHIVES HERALDIQUES SUISSES



FORTERESSE DE WARTENSTEIN

Les Bétatses (gros ventres) d'Assens, les Betatsa (ventrus) de Trei, les Pî-Pia (pieds plats) de Poliez-le-Grand, les Pî-Bots (pieds bots) des Bullets, les Cotson-Rognus (nuques rogneuses) de Crissier, les Rognâ (teigneux) de Sorrens, les Cu-Rodzou (derrières-rouges) ou Choupions de Carouge, les Cu-Soupelia (derrières mi-brûlés) de Vullierens, les

Cu-Dzalá (derrières gelés) des Granges de Sainte-Croix.

Les Monsu (messieurs) de Prangins, les Bordá-dè-Vèlu (porteurs d'habits bordés de velours) d'Ursins, la Livréya (livrée) de Vernéaz, les Grantè-Tsemisè (grandes chemises) de Mézières, les Grands-Pantets ou Grands-Pans (longs pans d'habits) de Bettens, les Brinla-Pantet d'Ecublens (branle-pantet: le pantet est le bas de la chemise), les Guenilles (déguenillés) de Courtilles, les Grelandè (idem) de Granges, les Repétacî (rapiècés) de Giez, les Pattè (vètements en lambeaux) de Gressy, les Pattè-Rodzou (chiffons rouges, déguenillés mais orgueilleux) de Gressy, les Tàqui de Gryon (tâqui, sac porté de préférence par les gens de ce village), les Bécatchî d'Ollon (porteurs de bissacs), les Bourla-Satsets (brûle-sachets) de Perroy, les Bourla-Tsapî (brûle-chapeaux) de Berchier, les Traîna-Satsets (traîne-sachets) du Chenit.

Huémoz a les *Tantoû* (de tantôt, qui renvoient de faire) et le Paysd'Enhaut les *Medey* (de *maddo*: eh bien! soit! peut-être! des gens

indécis toujours.)

Les gens de Vallorbes sont des *Tire-Lune* (qui tirent sur la lune), ceux de Borux des *Pêche-Lune*, ceux d'Avenches des *Pequa-Selao* (pique-soleil), ceux de Bevaix des *Trin-na-Nioles* (traîne-brouillards), et ceux de Lussy des *Lucifer* (étoile du soir.)

Les sobriquets empruntés au travail, aux professions, appartiennent pour la plus grande partie, à la région montagneuse, Alpes et Jura, ou

les villages sont d'une origine relativement récente.

Nous trouvons à Leysin les Faragny (défricheurs par le feu, de faragny, brûler), à Rossinières les Croserens (creuseurs, défricheurs), aux Ormonts en général les Moûrgo ou Moërgo (conducteurs de mauvais chevaux), aux Ormonts-Dessous les Vouéterin (voituriers), au Sépey les Forcin (travailleurs robustes), à Château-d'Œx les Favotey (?), à la Côte-aux-Fées les Niquelets (?), au Solliat (vallée de Joux) les Trollhe-Laitia (pressure-lait, allusion au travail du fromager), — l'un des hameaux de Sainte-Croix a le pendant de ce sobriquet les Trollolo, — au Pont les Rebatta-Guelion (même allusion), au Lieu les Ecouva-Fû (balaie-feu (1), allusion au travail des charbonniers), aux Charbonnières les Letsè-Panaire (lèche banne à charbon (2), même allusion), aux Bioux les Etrinlia-Mâclyo (étrangle-taureaux, tueurs de bestiaux; allusion méchamment altérée au travail de l'éleveur de bétail pour salaisons), comme les Cabbè (vache engraissée pour l'abattage), qui est le sobriquet des Sagnes (hameau de Sainte-Croix).

Dans le bas pays, nous trouvons les *Tapa-Sabia* (frappe-sable) à Yvonand, les *Tapa-Seillons* (boisseliers) à Cudrefin, et les *Molarè* (remouleurs) à Valeyres-sous-Ursins, noms qui ont une origine évidem-

ment toute moderne.

Si les gens de l'Abbaye sont dits les Abrâmi (du prénom Abram), c'est un surnom que leur ont donné, à la Réforme, les populations catholiques françaises voisines; c'est le doublet du sobriquet de

<sup>(1)</sup> L'écouva ou écové est l'écouvillon du boulanger, soit son balai.
(2) La panayre ou panaire est le nom patois d'une grande banne en osier.

Britchons (Abram se dit Britchon en patois) donné aux gens d'Outre-Areuse, par leurs voisins catholiques d'outre-lac, les Staviacois et autres, qui, en revanche sont traités par eux de Djosets (Joseph). Il est à remarquer qu'à l'origine, les Réformés affectèrent de donner à leurs enfants des prénoms tirés de l'Ancien-Testament, ce que les catholiques ne font jamais. Les gens du Landeron appellent, depuis la Réforme, leurs voisins de Lignières du nom de Rebolá (les rebelles.)

Les montagnards de la Vallée désignent les habitants de la plaine du sobriquet général de *Pagans (pagani*, de pagus), les gens du pays, mot que les montagnards de Sainte-Croix, ne le comprenant pas, ont

défiguré en celui de Pedans.

Mentionnons encore, avant de terminer cette longue nomenclature, certains sobriquets qui ont une couleur historique, comme les Tya-Bailli d'Yverdon et les San-Toudelle de Vevey. L'étendue de cet article ne me permet pas de raconter l'origine supposé de ces sobriquets : ce sera l'objet d'un article complémentaire spécial, si le lecteur le désire.

On aura remarqué que quelques localités ont plusieurs sobriquets, ainsi Avenches, Lausanne, Vevey, La Tour-de-Peilz, etc. Il est facile à l'observateur qui les examine de près, de trouver les raisons de ce fait : tels voisins appliquent un sobriquet, tels autres un second et parfois même un troisième. Mais, dans ce fait, il n'y a rien qui s'oppose aux conclusions qui nous restent à développer et par lesquelles nous terminerons.

#### VIII.

Nous avons dit que, durant longtemps, le vieux guidon germain sur lequel était peint le nom des familles burgondes qui ont fondé nos villages et nos communautés rurales, fut le signe de ralliement de ces dernières. C'est une habitude qui ne s'est pas perdue partout et nous

allons en citer quelques exemples.

Jusqu'au siècle dernier, la Société militaire de Burtigny avait un drapeau sur lequel était représenté une pie-grièche, du nom que portait la famille burgonde qui avait fondé ce village, les Matagace. De même, les jeunes gens de Vuillens, se prévalant de leur surnom, les Talin-nes, ne manquaient jamais, aux jours de fêtes, de suspendre un nid de guêpes entouré de son enveloppe grise, au-dessus de l'entrée du pont de danse. De même encore, à Vucherens, pays des Chuvettè, une chouette empaillée était fixée au-dessus du pont de danse.

A Cuarnens (nom patronymique, les Racenè), les jours de fête, une botte de betteraves ou carottes rouges peintes jouaient le rôle d'armoiries communales, conformément à la tradition. A Oron-le-Châtel, village des Revéro-Selão (tournesols), ce magnifique exemplaire de notre flore est la fleur principalement utilisée comme décoration, celle la plus en

faveur.

La commune d'Auvernier (les Pertchettes), a une perche dans ses armoiries. J'ai vu au Musée cantonal vaudois, un plat en métal sur lequel un bourgeois de Belmont près Lausanne (les Cancouarè), a fait graver, au pointillé, trois hannetons, comme armoiries de cette commune. De même, un vieillard de Chenaux-sur-Cully (les Motses), auquel on faisait voir un sceau de ce village où était gravée une colombe, disait avoir entendu raconter, dans sa jeunesse, que dans les armoiries de ce hameau, il y avait une mouche.

Ailleurs, le nom patronymique ou l'emblème lui-même paraît sur les propriétés publiques: les communiers de Cernier (les Epervî), ont donné et inscrit à leur maison de commune, le nom de Hôtel de l'Epervier. Ceux de Fresens (les Vouîpes), ont placé une grande guêpe en métal sur le faite de leur collège. La commune de Chexbres (les Tsa), a fait sculpter un chat sur un de ses ponts. Celle de Corcelles-sur-Chavornay (les Arondelles), a fait inscrire sur sa pompe à incendie le nom d'Hirondelle.

On pourrait sans doute multiplier ces exemples. Ils suffisent pour montrer l'attachement enraciné de nos populations pour des emblèmes et des appellations qu'elles ne comprennent plus, parce qu'ils ont une origine qui se perd dans la nuit des temps, comme on dit, — ou qu'elles comprennent mal et dont elles s'irritent souvent, grâce à la malignité des voisins. Car des centaines d'histoires, plus baroques, méchantes et bizarres les unes que les autres, courent le pays, dans le but d'expliquer une chose dont on avait perdu le sens et oublié l'origine. En passant, disons que ces histoires ne signifient et n'expliquent rien du tout; les seules explications admissibles, nous les avons données dans cet article.

Encore une chose, — inverse des exemples que nous avons cités, — qui montre que ces sobriquets rappellent bien l'emblème figurant sur le vieux guidon burgonde, c'est le vieil usage qu'avaient les jeunes gens d'aller en guerre de village à village, en mettant sur leur drapeau l'emblème de l'autre. L'esprit bataillard des fédérés burgondes s'est maintenu longtemps dans nos populations de la campagne, et, faute de pouvoir rosser un ennemi commun, on se rossait entre amis et voisins. Le guidon qui avait conduit les fédérés dans les combats, était utilisé, faute de mieux, comme drapeau de discorde. Il continuait son rôle, mais dans un sens tout différent.

En partant en guerre les uns contre les autres, à l'exemple de leurs ancêtres germains, les jeunes gens se défiaient au moyen d'appels et de rimes provocatrices, quelques-unes de la dernière grossièreté.

Aux Ours de Morrens, on criait:

« Tsautse-rosses de Morrein,

« Tire-paille, tire-fein,

« Tire lo diâblyo pè le dein! »

Aux gars de Vernéaz:

« A Vernéyaz, la Lioréya,

« Ao quatro câro, la famena! »

(A Vernéaz, la Livrée, aux quatre coins la famine.)

A ceux de Marnand:

« Bramafan, Bramafan! « Prî de l'îvue, llyn do pan!»

(Brâme-faim, près de l'eau, loin du pain.)

A ceux de Montpreveyres:

« Bourla-Satsets

« Sû lo fornet! »

(Brûle-sachets, sur le poèle.)

A ceux de Fontaines:

« A Fontan-na, lo lau danse

« Avoé sa grande cua blyantse!»

(A Fontaines, le loup danse, avec sa grande queue blanche!)

A ceux de Ropraz:

« Tsa foumâ de Ropraz;

« Trin-na na ratte avau lo prá!»

(Chats fumés de Ropraz, traînant une souris en bas le pré!)

Aux Corbex d'Etagnières:

« Corbex! Corbasse!

« La Mort t'imbrasse!

« Cor din ton nid:

« Tes petits san péris! »

(Corbeau, mâle et femelle, la mort t'embrasse; cours dans ton nid, tes jeunes sont péris!)

Aux gars de Bavois:

« Rebatta-Tsaudère

« In Infer! »

A ceux de Boulens:

« Pétri-Laitia avoè le coûte! »

A ceux de Saint-Imier:

« Muton créva derrai lo femi! »

A ceux de Provence:

« Vouègne lo cu à ta dzeneille!

A ceux de Champvent:

« A Tsanvin, bon vin,

« Bouéna terra, croûyé dzin! »

Aux Tsassoions de Sassel:

« Taille-Sassî, grand cutî!»

(Pour castrer les gens du Sassel, il faudrait un bien grand couteau!)

Aux gens de Vuibroye:

« A Vibroûye, vingt-quatre su na troûye!

A ceux de Berchier:

« Mène-Tchin tchî

« Derrai lo motî!»

Enfin à ceux de Maracon:

« A Maracon, les Bouratta-Cäyon,

« Brasse-m..., lètse-bâton! »

#### IX.

Nous terminons cette étude en conseillant aux communes qui n'ont pas d'armoiries officielles et qui veulent s'en donner, de le faire en remontant à leur origine et en prenant dans leur nom patronymique l'indication des meubles qui doivent y figurer. Elles devraient donc renoncer à une habitude prise dans ce domaine, celle de se donner des armes parlantes.

Ainsi Noiraigue, qui a pris un cours d'eau, noire aigue, « d'or à la fasce ondée de sable », devrait avoir « d'or à une rave de gueules,

feuillée de sinople », — nom patronymique : les Ravoué;

Engollon, qui a choisi un chêne de sinople sur champ d'argent devrait avoir « d'argent à une grenouille de sinople », — les Renailles;

Dombresson, qui s'est attribué une gerbe d'or sur champ d'azur, devrait avoir « d'azur à un bourdon de sable et d'or », au naturel — les Bordons;

Les Clées, qui ont une claie (clédar) de sable sur champ de gueules, devrait avoir « de gueules à un bourdon de sable et d'or », les Bordons aussi.

Citons dans le même ordre de faits:

Epesses, qui a « d'argent à trois sapins (pesses, ès pesses), de sinople »;

Coppet, qui a « d'azur à une coupe d'or », le coppet;

Aigle, qui a « coupé d'argent et de sable à deux aigles »;

La Tour-de-Peilz, qui a « parti d'argent et de gueules à deux tours »;

Les Ponts-de-Martel, qui a « coupé d'azur au pont d'argent et de gueules au marteau d'or » (1);

Fontaines (Neuchâtel), qui a « d'azur à une fontaine au bassin ovale d'argent»;

La Brévine, qui a « d'azur à une fontaine au bassin carré d'argent (abreuvoir)»;

La Coudre, qui a « d'argent à la branche de noisetier feuillée de sinople et fruitée au naturel »;

Les Hauts-Geneveys, qui ont « d'argent à deux branches de gené-

vrier de sinople, fruitées de gueules. »

Disons aussi que certaines armoiries communales ont été embellies par la fantaisie des populations ou de leurs autorités, ou simplement du graveur. Ainsi:

Savagnier, qui a « d'azur à un lion d'or », devrait avoir à l'origine « d'azur à un chien d'or »; nom patronymique : les Pieume-Tchin;

Peseux, qui a « parti d'azur et d'or à un fusil de sable posé en fasce à la pointe de l'écu », doit avoir eu d'abord un simple sifflet, — les Subyéreux;

Grandvaux, qui a « de sable au globe terrestre (le monde) d'argent, surmonté d'une croix d'argent aussi », devait avoir « de sable au boutillon (de forme ronde) d'argent, avec un bouchon en forme de croix, d'argent aussi »; — les Brise-Botollhes. Et bien d'autres.

Il est sans doute trop tard pour les Communes que nous venons de citer, de revenir en arrière et de prendre des armoiries conformes à l'antique guidon que déployait en marchant en guerre la famille de

(1) C'est d'autant plus erroné que martel ici, ne signifie pas marteau, mais marais.

fédérés burgondes qui les a fondées. Mais les indications que nous avons données sur ce sujet pourront être utiles à celles qui ne sont pas encore décidées dans le choix d'armoiries.

Faisons remarquer encore que certaines communes ont déjà des couleurs, comme Lutry, Payerne, Aubonne, etc., sans avoir des armoiries avec meubles. Ces communes trouveront ces meubles dans nos indications. Ainsi, Lutry doit avoir un rameau de pêches d'or, Payerne une tête de porc de gueules, Aubonne une tête de laie de sable, etc.

A ce sujet, disons, pour terminer, que généralement on croit que l'origine des armoiries, telles que nous les avons pour la plupart, dans les familles d'origine noble ou anoblies entre autres; c'est à dire l'origine des modifications apportées aux vieux et très simples emblèmes barbares, doit être cherchée dans les bandes de bois ou de métal que, dans un temps reculé, on fixait sur le bouclier, pour le consolider. L'idée de donner à ces pièces en relief une couleur différente de celle du champ de l'écu figuré sur le bouclier lui-même devait venir tout naturellement à l'esprit. On eut ainsi le pal, la fasce, la bande, la barre, le chef, le chevron, la croix et le sautoir, qui, tout en consolidant le bouclier dans divers sens, devinrent des signes choisis de prédilection, surtout pendant les croisades.

Les bannières et les écus hérités des vieux chefs germains furent donc conservés en partie, — en ce sens que ces écus eurent en plus un tiers occupé par les pièces que nous venons d'indiquer, qui les traversaient de part en part, — le pal perpendiculairement, la fasce horizontalement, la bande obliquement de gauche à droite (du spectateur), la barre de droite à gauche; — la croix est la combinaison du pal et de la fasce, le sautoir, celle de la bande et de la barre; le chevron, chacun le connaît; le chef occupe le tiers supérieur de l'écu. L'attribut, origine même de l'écu, se retrouve soit sur ces pièces, seul ou multiplié; exemples : les trois roses d'Estavayer, les trois coquilles de Vaumarcus, etc., etc.

Toutes ces pièces durent rapidement devenir très employées. Car, à une certaine distance, les différents écussons ou drapeaux ne pouvaient guère se reconnaître les uns des autres que par les couleurs; c'était un signe de ralliement très commode et se distinguant de loin dans une mêlée. Mais il fut surtout employé par les seigneurs, chefs militaires de l'époque; il ne le fut que très rarement par les communautés.

FRITZ CHABLOZ.

## LA FAMIGLIA PLANTA

Cenni Storici e Genealogici

PER IL COMM. CAV.

#### G. B. DI CROLLALANZA

PRESIDENTE FONDATORE DELLA R. ACCADEMIA ARALDIA ITALIANA

(Suite.)

I di lui figli *Corrado* e *Giovanni* nel 1377 ricevettero da parte di Giovanni Vescovo di Coira il feudo delle Alpi di Porcabella.

Verso questo tempo appare un *Tommaso* de Planta Cavaliere, il quale essendo creditore del papa Gregorio XI di 1505 fiorini, ne riceve